

## ASSEMBLEE GENERALE DE LA VOIE DE LA JUSTICE

### PORTO NOVO

7 et 9 août 2011

Etaient présents :

Anna Karin Faccendini, Présidente  
Dieudonné Bonkougou  
Batibié BENAOU  
Joao Nuno Pereira  
Richard Sédillot, Secrétaire  
Estelle BERTHE  
Fanny MARGAIRAZ  
Joseph DJOGBENOU  
Laurence Weber  
Olga ANASSIDE  
Nicolin ASSOGBA

Etaient représentés :

Agnès PROTON, Claudia GNAGNERI

**1- La présidente ouvre la séance à 19h30 et fait le rapport des activités de l'association et des contacts noués au cours de l'exercice écoulé**

**2- Anna-Karin FACCENDINI remplaçant Claudia Gnagneri, Trésorière, absente, fait le rapport financier de l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011.**

Les ressources de l'association ont, au cours du dernier exercice, été les suivantes :

- Subvention du barreau de Marseille
- Subvention de la FNUJA
- Subvention du Lions Club Luxembourg
- Cotisations
- Dons remis par Sandra Von Salis
- Aide PRSF
- Subvention du barreau de NICE

Les dépenses ont été les suivantes :

- Remboursement de frais divers occasionnés pour les besoins de l'activité par les membres du CA
- Mission TOGO 2010

Tous les frais sont dûment justifiés par la trésorière qui tient les pièces comptables à la disposition des membres.

Au 30 Juin 2011, le compte présente un solde positif de 15 052,01 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

### **3- Les projets de l'année 2011/2012**

Après discussion, l'assemblée générale décide d'envisager la mise en œuvre des projets suivants :

- a- La dernière mission s'est déroulée au BENIN au moment où l'assemblée générale s'est tenue. Les bilans définitifs n'étant pas encore parvenu et les rapports non établis, il est décidé d'en attendre le contenu avant d'envisager la suite à donner à cette nouvelle mission.
- b- L'AG donne mandat au conseil pour faire des propositions sur l'évolution de l'association et l'organisation des prochaines missions.
- c- L'association envisage d'organiser des missions dans d'autres pays, à la condition d'être dûment sollicité par ses représentants.. Dieudonné Bonkougou et Batibié BENAÛO expliquent que des caravanes pourraient être organisées au Burkina Faso, pays au sein duquel ils exercent leurs activités professionnelles. Ils proposent de s'en entretenir avec le Bâtonnier et le SYNAF et de nous rendre compte.
- d- Il est décidé que chaque nouvelle mission devra comprendre une mission préparatoire avec au moins deux membres du CA.
- e- L'association Prisonniers sans Frontières (PRSF) a sollicité l'association VDJ en vue de l'organisation d'une formation au profit de ses membres travaillant au BENIN. Cette formation s'est parfaitement bien déroulée et les participants ont vivement souhaité que d'autres formations soient réalisées. L'AG décide de renouveler cette expérience enrichissante et dans la droite ligne des statuts de l'association visant notamment à promouvoir l'accès au droit. Afin de ne pas alourdir le budget de l'association VDJ, les frais de cette formation impliquant le déplacement d'au moins deux formateurs, devront être pris en charge par PRSF avant d'envisager d'organiser d'autres mission de formation. Il serait souhaitable que ces formations s'étendent aux avocats, aux assistantes sociales et aussi aux magistrats..

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole il est mis un terme à l'Assemblée Générale à 21 h 30.

Anna Karin FACCENDINI  
Présidente

Richard SEDILLOT  
Secrétaire